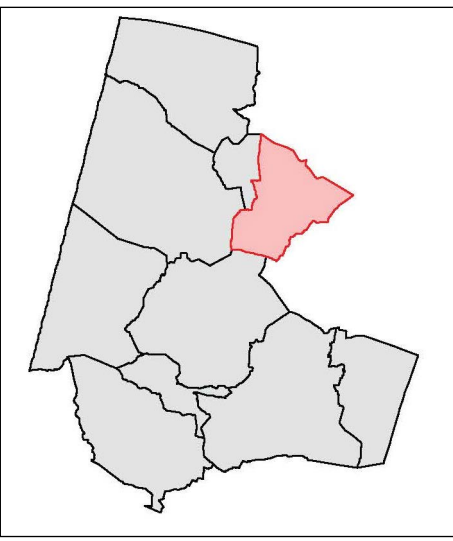




5.4a Zonage

Lévignacq

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024
Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025
PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025
PLUI modifié par D.C.C. du 21/09/2026

Liste des emplacements réservés			Surfaces approximatives
Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	
1	Commune	Création d'une halte vélo	1970 m²
2	Commune	Secourabilité des personnes	212 m²
3	Commune	Création d'ateliers municipaux	5033 m²
4	Commune	Réalisation d'une maison des associations	1601 m²
5	Commune	Réhabilitation du bâti	4766 m²
6	Commune	Création d'un espace public	314 m²
7	Commune	Réalisation d'aménagement autour de la salle communale	5283 m²
8	Commune	Création d'une aire naturelle	2984 m²
9	Commune	Aménagement paysagé le long de la Rue des Murs	780 m²
10	Commune	Réalisation d'un traitement paysager d'enclaves de boue	2181 m²

Légende

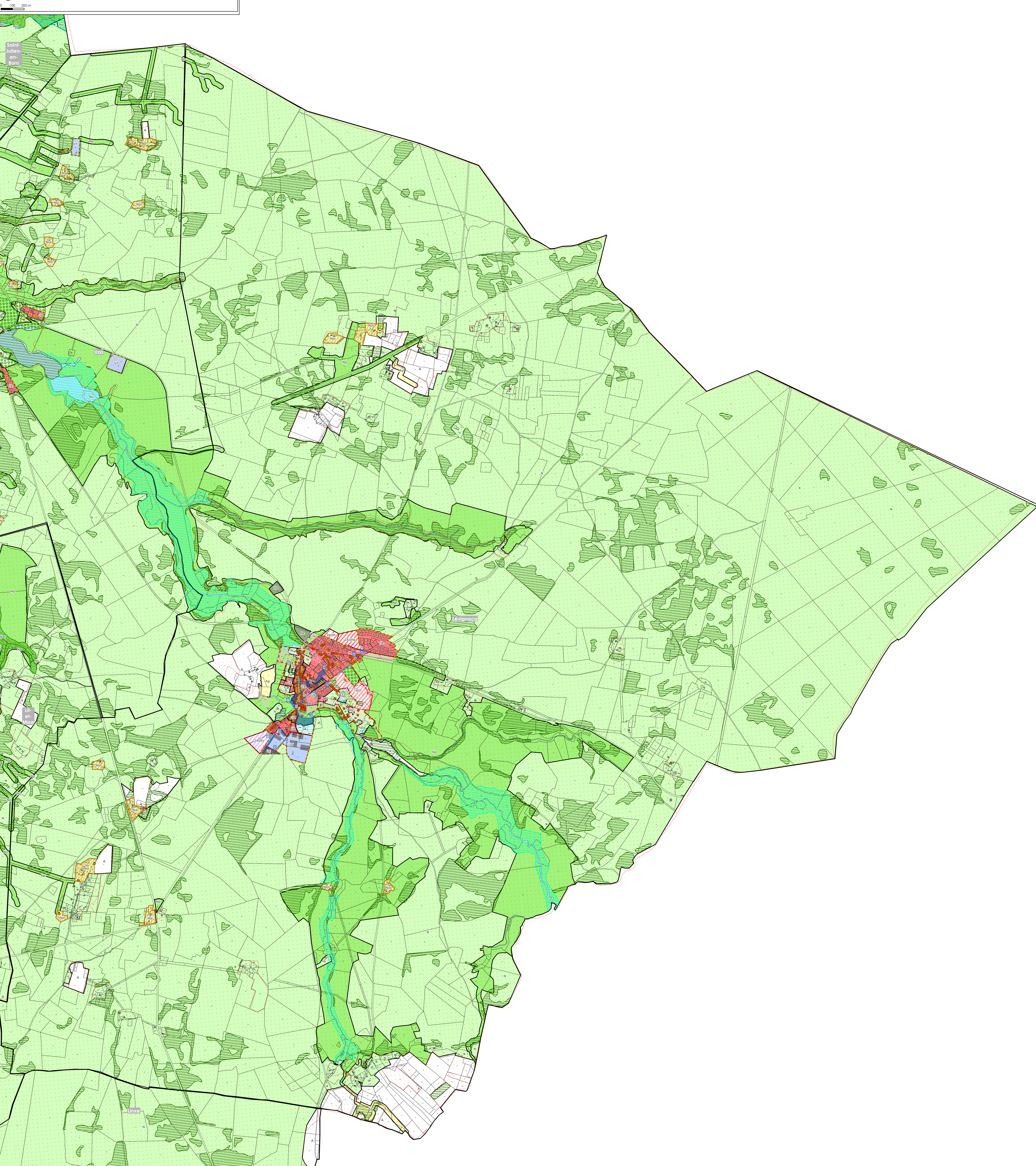
LIBELLE		
1AUEz	A	Ner
1AUHb	Ap	Nip
1AUT	N	Nix
2AUH	Nai	UA
	Nø	UB

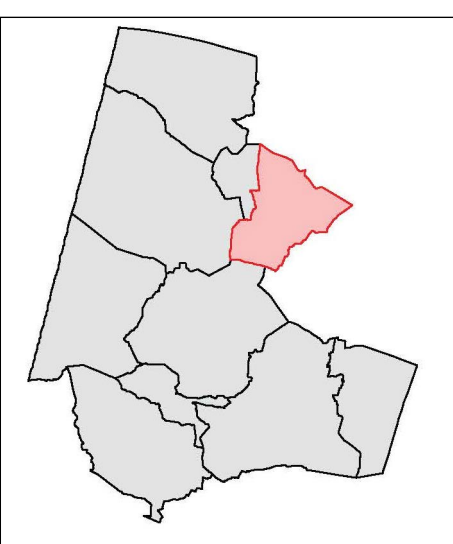
 UE
 UKC
 UX
 UY

Prescriptions

- ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2°
- ▲ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - boisement
- ▲ Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- ▲ Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé (sol littoral)
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Habitats d'intérêt commun
- Périimètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zone humide
- Secteur d'AP
- Aléa incendie de forêt - DDTM40 2015
- Interface entre la zone d'aléa fort incendie de forêt et les zones urbaines

 Sources : Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024.





Légende

LIBELLE		
 1AUEz	 Ap	 UA
 1AUHb	 N	 UB
1AUT	Ne	UE
 2AUH	 Np	 UKc
		UY

Prédictions

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2*
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - boisement
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Habitats d'intérêt communautaire
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zones humides
- Secteur d'ADAP
- Aléa inondable de forte - EDIM40 2015
- Aléa inondable de forte - EDIM40 2015 - zones urbaines

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024

Liste des emplacements réservés			
Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'une halte vélo	1020 m²
2	Commune	Sécurisation du carrefour	237 m²
3	Commune	Création d'ateliers municipaux	5021 m²
4	Commune	Réalisation d'une maison des associations	1600 m²
5	Commune	Rehabilitation du bâti	4766 m²
6	Commune	Création d'un espace public	914 m²
7	Commune	Réalisation d'un aménagement autour de la salle communale	5882 m²
8	Commune	Création d'une aire naturelle	2381 m²
9	Commune	Amélioration du village de la Rue des Morats	781 m²
10	Commune	Réalisation d'un traitement paysager d'entrée de bourg	2381 m²

CÔTE
LANDES
NATURE

communauté de communes

5.4c Plan Risques

Lévignacq

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019

Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024

Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025

PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025

Risques

Aléa Fort Incendie de forêt

Interface entre la zone d'Aléa fort Incendie de forêt et les zones urbaines

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024 .

0 200 m

The main map displays the geographical area of Lévignacq, overlaid with various risk zones. The background is a detailed cadastral map showing property boundaries. Overlaid on this are several colored and patterned zones: a red dotted pattern for 'Aléa Fort Incendie de forêt', a red dashed line for the 'Interface entre la zone d'Aléa fort Incendie de forêt et les zones urbaines', a blue hatched pattern for 'Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe', and an orange hatched pattern for 'Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave'. The map also shows roads, rivers, and the town center. A north arrow and a scale bar (0 to 200 meters) are located in the bottom left corner of the map area.

Groupé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 640-244000001-20250630-DEL20250400-CE